



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## perspectives

Question écrite n° 19016

### Texte de la question

Suite à la publication des deux études faite par son ministère, l'une sur la filière automobile et l'autre sur la chaîne de l'équipement automobile, M. Jérôme Rivière demande à Mme la ministre déléguée à l'industrie des précisions quant à l'organisation de la réflexion stratégique, qu'elle entend promouvoir et selon quel calendrier.

### Texte de la réponse

Les études portant sur « l'adaptation structurelle des équipementiers de second rang et les petites et moyennes entreprises de la filière automobile » et sur « la chaîne de l'équipement automobile » ont fait l'objet d'une large diffusion au cours de l'année 2003. Elles ont également donné lieu à des présentations-débats, en partenariat avec des structures d'animation économiques régionales, telles que les directions régionales de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (DRIRE), les chambres de commerce et d'industrie et des associations professionnelles régionales, à destination des industriels de la filière automobile. Des présentations de ces études ont ainsi été effectuées en Bretagne, Alsace, Franche-Comté, Haute-Normandie, Nord - Pas-de-Calais, Bourgogne, Centre, Rhône-Alpes, Lorraine et dans le Limousin. Ce cycle de présentations devrait se poursuivre tout au long du premier semestre 2004. Parallèlement, les services du ministère délégué à l'industrie ont poursuivi leur concertation avec les différentes fédérations professionnelles associées au sein du comité de liaison des fournisseurs de l'automobile (Fédération des industries des équipements pour véhicules ; Fédération des industries mécaniques ; groupement de la plasturgie automobile ; Syndicat national du caoutchouc et des polymères ; Les fondeurs de France), sur les actions à envisager en vue de favoriser la mutation que doivent mener les petites et moyennes entreprises de la filière automobile. Les voies d'amélioration de la performance industrielle des entreprises de rang 2 et plus de la filière automobile sont désormais identifiées et font l'objet d'un consensus, notamment dans les domaines de l'optimisation des processus industriels, de la promotion de l'innovation, du développement du partenariat, de l'enrichissement des fonctions, du développement international et de la maîtrise des technologies de l'information. Au cours du premier semestre 2004, les services du ministère délégué à l'industrie poursuivront la concertation engagée avec les fédérations professionnelles et avec ses partenaires régionaux, notamment les DRIRE, afin de promouvoir des initiatives et de rendre particulièrement visibles les outils qui peuvent contribuer à la mutation des entreprises de ce secteur.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jérôme Rivière](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 19016

**Rubrique :** Automobiles et cycles

**Ministère interrogé :** industrie

**Ministère attributaire :** industrie

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 26 mai 2003, page 4023

**Réponse publiée le** : 16 mars 2004, page 2079